



A compléter par le secrétariat

N° de la motion : 2021/01

Date de dépôt : 15.03.2021

## MOTION

**Titre : Création d'une commission technique**

**Demande de la motion (le Conseil communal est chargé de) :**

La création d'une commission appelée à analyser, soutenir et proposer des aménagements ou correctifs lors de projets importants concernant les infrastructures communales et le territoire.

**Développement de la demande :**

Nous sommes confrontés à des propositions toujours plus complexes quant à la mise en travaux de nouveaux projets ou de rénovation lourdes, que ce soit sur des bâtiments ou sur le territoire.

L'expérience actuelle nous démontre que des dossiers de plusieurs centaines de milliers, et bientôt de millions demanderont de développer des forces qui, malgré toute la bonne volonté et les disponibilités de nos élus seront bien compliqués à maîtriser.

Pour cela nous demandons qu'une commission soit créée pour épauler nos élus et valider les projets qui seront soumis au Conseil Général.

A la réponse de notre question écrite point 12 de l'ordre du jour nous constatons un manque de volonté de la part du conseil communal. Avec le recul des dossiers actuellement en route nous estimons que ce serait aller dans le mur que de refuser l'aide d'organe ad hoc.

Nous pensons qu'une commission composée de personnes avec les connaissances appropriées pourrait apporter un soutien non négligeable.

**Développement oral prévu lors d'une séance (oui/non) :** oui

**Signataire(s) et parti(s) :** PS et Sympathisants